

dicaliste révolutionnaire. La lutte qu'elle a dû mener contre l'Etat bourgeois qui interdisait à ses fonctionnaires de se syndiquer (illégalité, répression) lui a évité de sombrer dans la grande débâcle de l'Union sacrée, à l'inverse de nombres de syndicalistes révolutionnaires peu préparés par leur apolitisme de principe à affronter cette période. On la retrouve sur la brèche avec la petite poignée d'internationalistes qui, à Kienthal et à Zimmerwald sauvèrent l'honneur du mouvement ouvrier. La remontée des luttes d'après-guerre la porta tout naturellement à rallier la Révolution russe et l'Internationale syndicale rouge. La majeure partie de ses membres, gagnée au communisme, refusa la dégénérescence stalinienne, à l'intérieur d'une C.G.T.U. progressivement asservie par les staliniens, tandis que l'« Ecole émancipée » se montrait fidèle aux positions de Lénine et de Trotsky, aux leçons d'Octobre et à la Révolution mondiale.

Réorganisée en tendance après la réunification syndicale de 1936, elle s'est efforcée de maintenir « quand il était minuit dans le siècle » les acquis de son passé et de répondre de façon adéquate aux problèmes nouveaux. (Résistance antifasciste sur des positions de classe ; lutte contre le tripartisme de l'après-guerre sur des revendications transitoires ; soutien aux luttes de libération en Indochine et en Algérie ; mobilisation des travailleurs contre le gaullisme en ouvrant des perspectives socialistes en 1958 ; soutien aux luttes antibureaucratiques des opposants de gauche dans les pays de l'Est lors des révolutions hongroise et polonaise de 1956, etc.)

**La tendance « Ecole émancipée » a toujours lutté pour un syndicalisme révolutionnaire.**

— Organisée dans près de 70 départements en groupes permanents de discussion et d'action, concentrant centralement de manière périodique : analyses, expériences, élaborant collectivement tactique et perspectives, dotée d'une revue bi-mensuelle tirant à plusieurs milliers d'exemplaires, représentée à la tête des principaux syndicats de la F.E.N., influençant près de 10 % des enseignants, contrôlant un certain nombre de sections syndicales d'établissement et plusieurs sections départementales, l'« Ecole émancipée » est une réalité nationale.

— Attachée depuis ses origines à l'organisation de type fédération d'industrie (par opposition au système corporatiste des fédérations de métiers) (1), l'« Ecole émancipée » réunit en son sein des enseignants de toutes catégories confondues. L'unification des revendications et des luttes en est grandement facilitée au détriment des repliements corporatistes, sinon catégoriels. Son existence fédérale permet aux militants E.E. d'un syndicat de bénéficier de l'appui de tous ses camarades des autres syndicats et d'établir ainsi entre lui et l'appareil un rapport de force non négligeable.

Face à la politique de division systématique du pouvoir, à l'émiettement catégoriel qui en résulte et aux tendances de la F.E.N. à calquer ses structures sur les structures administratives, l'existence d'une tendance fédérale est un atout important ; d'autant que l'offensive sur le front de l'Education nationale est, elle, centralisée et unifiée. L'« Ecole émancipée » est une réalité fédérale.

## II. — RENFORCER L'« ECOLE EMANCIPEE »

La tendance telle qu'elle existe est d'ores et déjà un point d'appui considérable dans la lutte des militants révolutionnaires. Il serait peu dans notre tradition de nous auto-satisfaire béatement de son existence présente. Il faut avoir le courage de dire qu'elle est encore très en-dessous de l'arme dont nous pourrions disposer, dont nous devrions disposer dans le milieu enseignant : dans ce secteur en crise profonde, depuis Mai 68, des milliers de révolutionnaires potentiels sont à organiser.

L'« Ecole émancipée » fut une tendance syndicale. Mais aujourd'hui, elle doit être plus que cela. Face aux impératifs de l'heure, à l'inactivité, à l'im-

(1) Organisation actuelle de la F.E.N. : 37 syndicats nationaux | Fédération d'industrie : organisation sur la base de l'entreprise et de la localité. Cf. C.G.T. : sections d'entreprises, unions locales, unions départementales toutes catégories réunies.